

N° d'infraction :

AVIS D'INFRACTION

DATE DE L'INFRACTION HEURE DE L'INFRACTION LIEU DE L'INFRACTION

MARQUE DU VÉHICULE NUMÉRO D'IMMATRICULATION

ADRESSE MUNICIPALE VILLE PROVINCE

INFRACTION COMMISE

Votre mode de transport entraîne un coût économique pour la ville qui n'est pas compris dans le prix de vente au détail de votre véhicule. L'utilisation d'un véhicule vous rend personnellement responsable de ce qui suit :

Changement climatique	Appauvrissement de la couche d'ozone
Utilisation de ressources non renouvelables	Pollution atmosphérique
Temps perdu en embouteillages	Obstacle à la circulation piétonne et cycliste
Pollution par le bruit	Problèmes de santé liés au smog

LE COÛT DE VOTRE INFRACTION A ÉTÉ CALCULÉ COMME SUIVANT :

Coût moyen d'une voiture pour la société, y compris les coûts sociaux et environnementaux	43 000 \$*
Coût moyen d'une voiture à l'achat	- 26 000 \$
COÛT ENVIRONNEMENTAL	= 17 000 \$

VOUS POUVEZ PAYER VOTRE AMENDE DE L'UNE DES FAÇONS SUIVANTES :

- A) Choisissez un autre mode de transport, comme les transports en commun ou la bicyclette. Ainsi, vous éviterez de vider les fonds publics dont la municipalité a tant besoin. L'amende sera dans ce cas annulée.
- B) Appuyez financièrement le groupe Envirothon ou d'autres groupes qui s'emploient à sensibiliser le public aux effets nuisibles des modes de transport non durables. L'amende sera dans ce cas annulée.
- C) Apprenez comment réduire vos émissions de dioxyde de carbone : consultez le site <http://oe.e.nrcan.gc.ca/clubducalendrier/index.cfm?attr=0>.

SI VOUS CONTESTEZ CETTE AMENDE, C'EST VOUS QUI AUREZ VOTRE FAUTE SUR LA CONSCIENCE !

Remarque : l'avenir de la planète est loin d'être rose si nous ne modifions pas nos habitudes de transport.

* Source : Hare, 1993. Remarque : ce chiffre ne comprend pas les coûts à long terme liés à l'appauvrissement de la couche d'ozone, au changement climatique et à la détérioration de l'environnement.

**Éteignez votre moteur...
NETTOYEZ NOTRE AIR !**

**En éteignant votre moteur
lorsque vous êtes stationné, vous aidez à améliorer
la qualité de l'air que nous respirons tous.**

Vous économiserez : selon les fluctuations du prix de l'essence, vous économiserez bien au-delà de 60 \$ par an en éteignant tout simplement votre moteur. Le laisser tourner au ralenti rien que 10 minutes par jour équivaut à une consommation de plus de 100 litres d'essence par an.

Vous respirerez mieux : en éteignant votre moteur, vous et votre entourage n'aurez plus à inhaler les gaz d'échappement nocifs que produit un véhicule faisant du sur-place.

Vous serez en meilleure santé : la marche, le vélo, la planche à roulettes, les patins à roues alignées... Voilà des modes de déplacement qui vous aideront à renforcer votre santé cardiovasculaire et à promouvoir un mode de vie plus sain.

Vous nettoierez l'air : chaque année la voiture moyenne produit l'équivalent de son propre poids en émissions de CO₂. En éteignant votre moteur, vous réduirez les émissions nocives de gaz à effet de serre, source des problèmes du smog et du changement climatique.

**EN 10 SECONDES DE MARCHE AU RALENTI,
VOUS CONSOMMEZ DAVANTAGE D'ESSENCE
QU'EN REDÉMARRANT VOTRE MOTEUR...**

La marche au ralenti ne mène nulle part !



Contravention : une réalisation
du Projet d'éducation sur le transport durable (STEP)